
COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Livret A : un rôle d'intérêt général

(Paris, le 10 mai 2007) --- Alors que la Commission Européenne engage une procédure d'injonction envers la France visant à banaliser la distribution du livret A, Nicole Moreau, Présidente de la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne, réaffirme la nécessité de pérenniser en l'état le mode de distribution de ce produit d'épargne.

La Fédération Nationale des Caisses d'Épargne, en cohérence avec la position exprimée par la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne, souhaite attirer l'attention sur les graves menaces qu'une décision de banaliser le Livret A ferait peser sur l'équilibre général de collectes de fonds destinés au financement du logement social.

En effet, le circuit du Livret A correspond à la nécessité de financer ce secteur d'utilité publique, sans peser sur le budget de l'État. Véritable pivot du logement social dans l'Hexagone, le Livret A permet d'éviter de recourir à l'endettement et de soumettre le secteur du locatif social aux aléas des ressources budgétaires publiques, ce que les organismes locatifs ont parfaitement compris.

Aujourd'hui, les Caisses d'Épargne – conformément à leur histoire, et par la loi de 1999 les dotant du statut coopératif – consacrent une partie de leurs résultats au financement des missions d'intérêt général, obligation qui ne concerne aucune autre entreprise privée en France.

Depuis six ans, les Caisses d'Épargne ont consacré au financement de Projets d'Économie Locale et Sociale (PELS) 220 millions d'euros, pour plus de 12.000 projets, dans toutes les régions de France. L'économie sociale des régions (associations, réseaux d'aide à l'insertion, micro-créateurs...) est largement bénéficiaire de ces aides.

Rappelons que le Livret A est aussi fréquemment un outil d'intégration bancaire pour de nombreuses familles en difficulté. L'équilibre financier de ce dispositif repose sur une forme de solidarité entre les clientèles les plus aisées et celles plus fragiles.

La distribution du Livret A revêt donc quatre aspects indissociables : collecter et protéger l'épargne populaire, financer le logement social, offrir un outil d'intégration bancaire aux plus fragilisés et redistribuer une partie des bénéfices des Caisses d'Épargne au profit de la solidarité locale.

Nicole Moreau, Présidente de la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne affirme qu'il ne faut pas sous-estimer les conséquences négatives d'une banalisation du Livret A.

En effet :

- il existe un risque réel d'éparpillement des fonds collectés sur le Livret A vers d'autres produits, au regard des chiffres actuels qui illustrent le désintérêt des banques commerciales pour les produits d'épargne populaire ;
- la diminution des encours du Livret A aurait en conséquence un impact direct sur le financement du logement social en France ;
- le financement des missions d'intérêt général en régions par les Caisses d'Epargne ainsi que le maintien du nombre d'agences en zones sensibles pourraient être compromis par la remise en cause de l'équilibre économique global.

A propos de la Fédération Nationale des Caisses d'Epargne

La FNCE est un organisme professionnel dont les missions principales sont de coordonner les relations des Caisses d'Epargne avec leurs 3,5 millions de sociétaires, et représenter leurs intérêts communs, notamment auprès des pouvoirs publics ; de favoriser l'expression d'une volonté commune aux Caisses d'Epargne ; de participer à la définition des orientations stratégiques du réseau ; de définir les orientations nationales des projets d'économie locale et sociale et des missions d'intérêt général.

Contact Presse :

Pascal Briend - Tél : 33 (0)1 44 38 50 08

fnce@fnce.caisse-epargne.fr

www.federation.caisse-epargne.fr

